

# SUÈVRES

mars 2016 - n°5

Journal trimestriel  
information municipale

Magazine



## La CCBVL : nouvelle communauté Beauce-Val-de-Loire

**Soutenir les associations  
Le Domino et le Club de voile  
L'histoire étonnante du n° 2 rue du Jeu-de-Paume**

# SUÈVRES

## Infos mairie



Les 1er, 2 et 3 juin, les 20 élèves de la grande section de maternelle (ici en photo) participeront aux P'tites Randos à Montoire avec leur maîtresse Karen Debrée.  
Du 30 mai au 3 juin les 22 élèves de CP découvriront le Moyen Âge à Arville avec leur maîtresse Lisa Gaillard.

### École élémentaire

**Inscription** en mairie de Suèvres, obligatoire uniquement pour les nouveaux enfants scolarisés à Suèvres : mardi 19 avril de 13 h 30 à 18 h, vendredi 22 avril de 13 h 30 à 18 h, samedi 23 avril de 9 h à 12 h.

**Admission** à l'école élémentaire, nécessaire pour la rentrée au CP, lundi 25 avril de 13 h 30 à 18 h, lundi 2 mai 2016 de 13 h 30 à 17 h 45. Sur rendez-vous en cas d'impossibilité ces jours-là : tél. 02.54.87.80.94

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'un duplicata de vaccinations.

### Déclaration d'impôt



Sylvie Robineau

Une permanence sera tenue par Sylvie Robineau, conseillère municipale et contrôleur des finances publiques, pour aider les citoyens à remplir leur déclaration. Rdv : lundi 2, mardi 3, mercredi 4 mai de 9 h à 12 et de 17 h à 19 h.

### École maternelle

**Inscription** en mairie de Suèvres, mardi 19 avril de 13 h 30 à 18 h, vendredi 22 avril de 13 h 30 à 18 h, samedi 23 avril de 9 h à 12 h.

**Admission** à l'école lundi 25 avril de 16 h 30 à 18 h, mercredi 27 avril de 9 h à 12 h, lundi 2 mai de 16 h 30 à 18 h. Sur rendez-vous en cas d'impossibilité ces jours-là : tél. 02.54.50.92.39

Elles concernent les enfants nés en 2013 des communes de Suèvres et Cour-sur-Loire.

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'un duplicata de vaccinations.

### Centre de loisirs

Pour les vacances du 6 au 29 juillet :

**Information** samedi 21 mai de 9 à 10 h.

**Inscription** samedi 21 mai, 10 à 17 h, et mercredi 25 mai de 14 à 18 h au centre de loisirs Allée Jean Lecointre.

### Un budget 2016 serré

Le budget 2016 a été voté par le conseil jeudi 10 mars. L'objectif a été de restreindre le budget sans augmenter les impôts.

- Une somme de 1.300.357 € est prévue en **fonctionnement**, en baisse de 2% par rapport à 2015. Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des taxes communales (558.100 €), des dotations de l'État (315.700 €) et d'autres subventions. Les principales dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel (398.100 €), l'entretien courant des installations communales, l'électricité, l'eau (308.253 €), les intérêts de l'emprunt (81.250 €), la participation au fonctionnement du syndicat scolaire, le Sivos (295.000 €).

- Une somme de 279.896 € est prévue en **investissement**, en baisse très importante par rapport à 2015 où elle s'élevait à 1.617.202 €. Cela s'explique par la fin du chantier de l'école. Les recettes d'investissement proviennent du remboursement de la TVA payée en 2015 pour 120.000 €, d'un excédent de fonctionnement des années précédentes (65.000 €), de la vente de biens communaux (maison de la Cochardière, et un terrain aux Landes). Les dépenses prévues concernent divers travaux de voirie (93.000 €), des études à engager pour l'aménagement de l'ancienne poste et de la maison de santé.

- Quant au budget d'assainissement, il s'élève à 366.059 €. Les principaux travaux prévus concernent la réhabilitation des égouts dans le bourg (1ère tranche pour 120.000 €). Plusieurs subventions sont attendues qui pourraient couvrir 80 % de cette dépense.



**Ville de  
Suèvres**

Mairie de Suèvres

Place de la mairie, 41500 Suèvres

Tél : 02.54.87.80.24.

Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

site : mairie.suevres.com

# SUÈVRES

## Le mot du Maire



Mes chers concitoyens

Les deux pages centrales de ce magazine sont consacrées à la nouvelle communauté Beauce-Val-de-Loire. La CCBVL sera présente désormais dans notre vie quotidienne. Elle jouera un rôle de plus en plus important. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale) se met en place progressivement. Notre territoire est en avance dans ce domaine. L'évolution est irréversible, elle est surtout positive. Elle concerne tous les niveaux et tous les secteurs. Nous en verrons les bénéfices d'ici quelques années sur le plan de l'économie, de l'organisation, des services, du tourisme, de la voirie, des personnels, de l'environnement.

### Photo de couverture



La photo a été prise le 28 janvier lors de la seconde réunion du conseil communautaire de Beauce-Val-de-Loire, la nouvelle communauté de communes issue de la fusion de la Beauce-ligérienne et de Beauce-et-Forêt.

Cinquante-trois élus autour de la table installée au centre culturel de Mer ! Pas facile de permettre à chacun de s'exprimer, de respecter un ordre du jour précis, d'éviter les prises de parole trop longues, d'assurer l'équilibre entre petites et grandes communes.

Nos associations aussi sont concernées (voir pages 8 et 9). L'intercommunalité joue déjà pour la Gymnastique sodobrienne, l'AS Football, Bibliothèque et Culture, le Club de Voile. Ces associations accueillent des adhérents d'autres communes, surtout des enfants qui viennent de Mer, de Maves, de La Chapelle... Elles disposent d'animateurs permanents financés grâce à des subventions publiques. Le Tennis-Club de Suèvres travaille déjà avec Mer. Le Syndicat d'initiative est à un tournant de son histoire avec la création obligatoire en 2017 des offices de tourisme intercommunaux. À l'avenir, toutes ces questions concerneront la CCBVL.

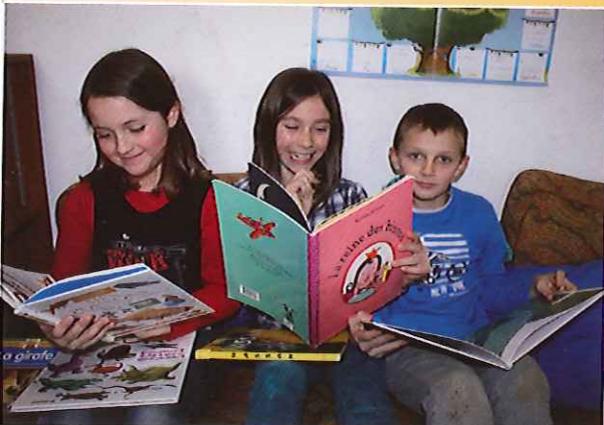
La disparition annoncée de certains syndicats intercommunaux (Sivos, syndicats des eaux, ramassage des ordures ménagères) amène vos élus à s'interroger. On assiste, ici ou là, à des rapprochements en vue de créer des communes nouvelles. Plus rien ne sera comme avant. La gestion municipale d'antan est révolue. Vos élus doivent réfléchir, consulter, évaluer, s'adapter. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions et de vous associer aux décisions les plus graves si nécessaire.

Je voudrais m'associer enfin à l'émotion considérable du village touché par la disparition soudaine d'Éveline Bourreau à l'âge de 79 ans, connue et aimée de tous, et par la mort dramatique de Thibaut Gaudelas, décédé dans un accident de moto à l'âge de 19 ans. Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

Philippe Lamoureux

# SUÈVRES

## Au conseil municipal



En attendant l'ouverture de la bibliothèque, Lilou, Alix et Noë lisent sur les coussins de la classe.

### Séance du 10 décembre 2015

#### Bibliothèque municipale

Le conseil a adopté la création d'un comité consultatif qui aura pour charge de mettre en place la nouvelle bibliothèque. En effet, la bibliothèque de Suèvres a été créée par les parents d'élèves sous l'impulsion de Danièle Siguret, dans les années 1980, au n° 2 rue du Jeu-de-Paume. À partir de 2000, elle a été gérée par l'association Bibliothèque et Culture. Le nouveau groupe scolaire ouvert en mars 2015, prévoit un local dédié pour accueillir cette bibliothèque qui deviendra alors municipale et scolaire.

Au cours de ce conseil, une information est donnée concernant l'imbroglio de la ZAC de Mer qui empoisonne la vie municipale depuis 1986. Le projet de Didier Bensa de construire 85 maisons sur une parcelle chemin de Montcellereux près des Landes, a reçu un avis négatif des riverains et de plusieurs responsables d'associations au cours d'une réunion qui s'est tenue le 25 novembre.

### Séance du 14 janvier 2016

#### Fusion CCBL et CCBF

Le conseil a été l'occasion de présenter dans le détail la fusion des deux communautés de communes devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier. Le sujet est développé ici en double page centrale. La commune de Suèvres est représentée par 3 délégués au lieu de 4 pour répondre aux nouvelles normes réglementaires correspondant à la popula-

*L'accent est mis ici sur quelques sujets particuliers. Les comptes rendus officiels sont affichés en mairie.*

tion des communes. Le débat qui suit évoque les compétences facultatives qui pourraient être prises par la nouvelle CCBVL, en particulier la scolarité et la jeunesse et les sports ce qui pourrait changer beaucoup de choses : dissolution du syndicat scolaire et possibilité de financer des équipements sportifs.

### Séance du 11 février 2016

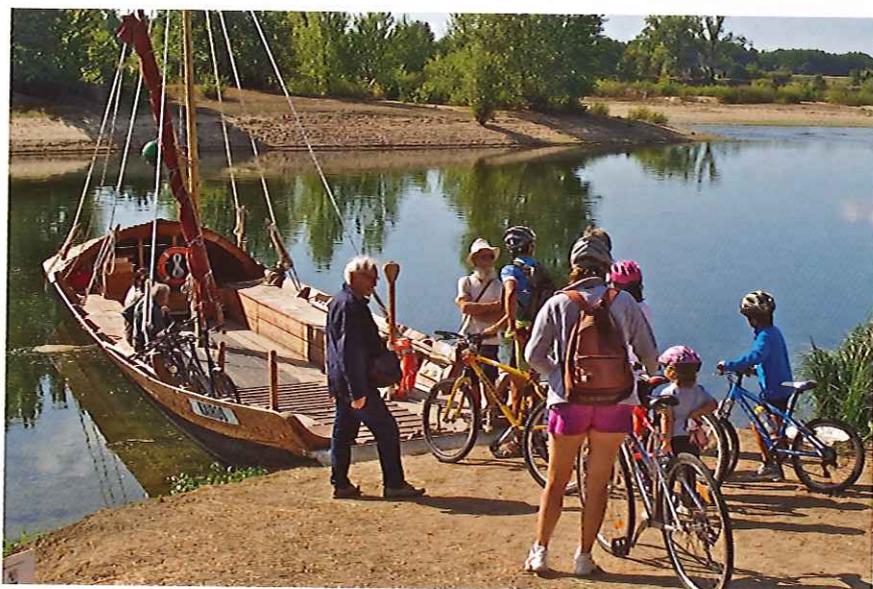
#### Reconduction des échappées à vélo

La deuxième édition des Échappées à vélo aura lieu dimanche 28 août sur le même principe que l'année dernière. Trois circuits au choix seront proposés : deux pour visiter les lavoirs de Lestieu à Cour-sur-Loire, un troisième permettra de franchir le pont de Muides et de revenir au Domino en prenant le bac Kaïros à Cour (ou inversement). Pour faire suite à la question de la ZAC de Mer évoquée en janvier, le conseil adopte le principe d'une révision de son PLU afin de rendre inconstructible les parcelles concernées.

### Séance du 11 mars 2016

#### Les travaux programmés

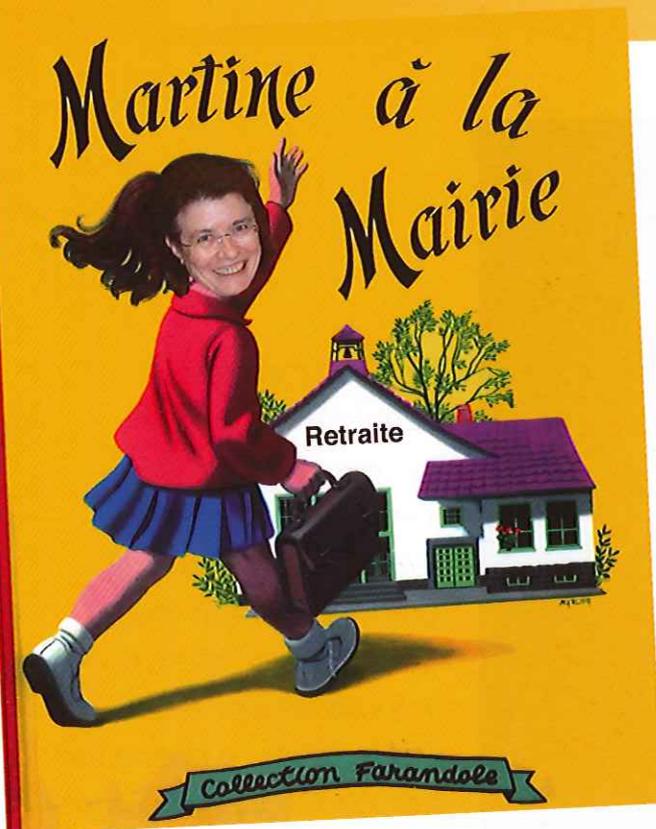
La séance a été essentiellement consacrée au budget 2016 (voir page 2). Plusieurs travaux d'importance sont annoncés comme la rénovation complète du réseau d'assainissement du centre bourg (rue Desjoyeux, venelle du Pont-Bénit, rue des Moulins). Ce chantier devrait commencer en automne 2016 et se terminer au printemps 2017. Il nécessite deux opérations budgétaires successives de 120.000 € et deux phases de travaux. Des subventions sont attendues sur ce programme. Le réseau d'adduction d'eau potable du hameau de Fleury devrait être refait à neuf par le syndicat intercommunal Suèvres-Cour-Ménars pour une somme de 207.000 €. Ce réseau est ancien et plusieurs fuites ont été détectées. Une extension du columbarium est votée pour répondre aux demandes croissantes des habitants. Dominique Magdelaine, adjoint aux finances, a présenté sa démission pour raison personnelle. Le maire l'a chaleureusement remercié pour son dévouement pendant ces deux ans. Il réfléchit à son remplacement. ■



Les Échappées à vélo 2016 : on pourra embarquer avec les vélos sur le Kaïros (photo Claude Rives).

# SUÈVRES

## Martine à la retraite



Le 29 février, Martine Leclerc-Ragois a pris sa retraite après 43 ans comme secrétaire de mairie à Suèvres. Une personnalité !

riat et le bureau du maire. Martine était polyvalente : « Je gérais la bibliothèque et, tous les lundis, j'accueillais les demandeurs d'emploi. J'assurais les fonctions d'agent de la Caisse d'Épargne et de secrétaire de l'association foncière. Par contre, au début, je n'assistais pas aux réunions de conseil municipal.

Ça ne se faisait pas », raconte-t-elle.



Martine en 2010

### Une jeune secrétaire de mairie

Après un CAP d'employée de bureau au lycée Dessaignes, Martine est reçue 1<sup>ère</sup> au concours de commis d'administration. C'est ainsi qu'elle arrive à Suèvres en 1972. Émile Cosson était alors maire depuis 1945. La mairie se trouvait dans les locaux actuels du Syndicat d'Initiative, en haut des escaliers. L'entrée servait de salle d'attente, il y avait le cadastre et la bibliothèque. Dans l'autre salle, c'était le secré-

### Six maires au total

En 1975, Kléber Cousin devient maire. C'est lui qui fait aménager, quelques années plus tard, les locaux actuels du secrétariat de mairie. Martine raconte qu'elle devait savoir tout faire : l'accueil, l'état-civil, le secrétariat, les compte rendus de conseil, les finances. À l'époque, le budget tenait sur une feuille A3 : le budget de fonctionnement d'un côté, le budget d'investissement de l'autre. Il y avait deux colonnes recettes et dépenses. Elle se souvient qu'elle déposait les mandats à la perception, au n° 5 rue de Gastines. Puis il y eut Étienne Terrier, nouveau maire, représenté avec sa moustache sur la gargouille de l'église en face de la mairie, Édith Rimbart ensuite qui a été maire durant deux mandats, Raphaël Pilleboue et enfin Philippe Lamoureux. Au total, elle a travaillé avec six maires et six méthodes différentes. C'est dire si Martine est la mémoire vive de la mairie de Suèvres !

### Un métier qui a changé

L'arrivée de la photocopieuse dans les années 1980 fut la première révolution. « C'était lent, compliqué, peu fiable. Il fallait mettre une feuille rose pour le transfert et une feuille normale pour la copie. Puis, il y eut une machine à écrire qui mémorisait une ligne que l'on pouvait corriger, un progrès par rapport aux anciennes machines sur lesquelles il fallait frapper fort. Avec l'informatique, je me suis formée petit à petit avec l'aide de Jean Neveu, adjoint au maire de l'époque. Aujourd'hui, tout est dématérialisé, les logiciels, la signature électronique, c'est un progrès formidable », confie-t-elle en concluant qu'elle a beaucoup aimé son travail, le contact avec les habitants, les projets communaux, et qu'elle a été passionnée par la construction de l'école, le dernier grand projet qu'elle aura suivi jusqu'à son terme.



En 1993, Martine reçoit la médaille d'honneur, échelon argent. À ses côtés Étienne Terrier et Claude Denis.

Bonne retraite Martine et merci. ■

# SUÈVRES

## La communauté



Claude Denis, 1<sup>er</sup> vice-président, et Marc Fesneau, président de la CCBVL, assistent à la cérémonie des vœux à Maves.

*Ça y'est, c'est fait ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les communautés de communes Beauce ligérienne et Beauce et forêt ont fusionné pour former la nouvelle CCBVL, la communauté Beauce-Val-de-Loire. Le nom a été bien choisi, il rend compte parfaitement des deux territoires unis désormais en un seul.*

### Trente-trois communes réunies

Pour les trente-trois communes adhérentes (12 pour l'ancienne CCBL et 21 pour l'ancienne CCBF), c'est une mutation importante, le cercle s'élargit. Il faudra du temps pour intégrer cela, pour s'adapter, comprendre les enjeux, les fonctionnements, les marges de manœuvre, et surtout se convaincre des avantages d'une telle fusion. C'est vrai pour les élus et plus vrai encore pour les habitants, 20.000 désormais, qui risquent peut-être de se sentir éloignés des instances dirigeantes. Suèvres, par exemple ne compte plus que trois élus communautaires au lieu de quatre (Philippe Lamoureux, Frédéric Dejente et Annie-Claude Lemaire). Toutes proportions gardées, Oucques ou Marchenoir pourront sembler bien loin des préoccupations sodobriennes. Et pourtant leurs intérêts sont proches.

### Pour quoi faire ?

Il s'agit d'unir les compétences et les moyens pour plus d'efficacité. Il s'agit aussi de faire des économies d'échelle, de mutualiser autant que possible et de partager les expériences. La démarche a été initiée par les responsables des deux communautés eux-mêmes qui ont mis en avant leur proximité et leurs identités historiques proches. Il a été évité ainsi une décision autoritaire qui n'aurait pas manqué d'être prise avec la loi de la Nouvelle Organisation territoriale.

Le principal domaine de compétence est celui de l'aménagement du territoire et du développement économique. Un schéma de cohérence territoriale, un SCOT, est en cours d'élaboration. Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des projets du territoire en matière d'habitat, de transport, de voie de communication, de commerce, d'entreprise, d'environnement, de pay-

sage, de tourisme, de scolarité... Il doit aboutir à une forme de planification pour l'aménagement du territoire.

### Des compétences à partager

Ainsi les PLU, plans locaux d'urbanisme, qui étaient jusqu'ici de la compétence des communes, deviendront un PLUI, plan intercommunal. Ainsi, la définition des zones constructibles, les déclarations de travaux, les permis de construire seront gérés en intercommunalité à partir de mars 2017.

Autre exemple, les deux communautés de communes avaient la compétence voirie, mais cette compétence n'était pas définie de la même manière dans l'une et l'autre communauté. L'échelle et la nature des prestations n'étaient pas les mêmes. Il va donc falloir harmoniser, définir des routes communautaires, uniformiser le transfert des charges aux communes, etc.

# SUÈVRES

## Beauce-Val-de-Loire

### De nouvelles compétences

Le tourisme va devenir une compétence obligatoire en 2017. La Beauce-et-forêt ne l'avait pas alors que la Beauce-ligérienne l'avait adoptée en 2015, sans avoir eu le temps, toutefois, de l'exercer pleinement jusqu'ici. Voici donc un domaine où tout est à concevoir par la CCBVL. Il faut rappeler que cette compétence entraîne une recette fiscale non négligeable avec la taxe de séjour payée par les visiteurs hébergés sur le territoire.

Il n'en est pas de même avec la compétence *Scolaire* prise par Beauce-et-Forest mais non par la Beauce-ligérienne, et inversement avec la compétence *Jeunesse et petite enfance* prise par la CCBL mais pas par la CCBF. Dans ces domaines, un travail important s'annonce pour savoir si on étend ces compétences à l'ensemble de la CCBVL ou non, et sur quelles bases. D'autres compétences optionnelles comme le *Sport* pourraient faire l'objet de débats. Les élus ont deux ans après la fusion pour traiter ces questions.

### Inventer l'action

Rassembler 53 élus autour d'une table, ce n'est pas simple, matériellement comme on peut le voir sur la photo de couverture, mais surtout en termes de conduite de réunion. Cette *assemblée communautaire* se tient au centre culturel de Mer, lieu qui sert aussi à l'école de musique et à certaines associations. Le *bureau* du conseil réunit les 13 vice-présidents plus deux conseillers. Chaque vice-président a en charge un domaine particulier, le tourisme par exemple pour le maire de Suèvres. Enfin, il est prévu de réunir régulièrement un *bureau élargi* avec l'ensemble des 33 maires.

Au mois d'avril, un *séminaire* d'information sur la CCBVL est prévu avec l'ensemble de tous les conseillers municipaux des 33 communes, soit 400 élus, sous la Halle de Mer.



Assise à son bureau, Cécile Gay, directrice générale des services, avec Catherine Lonqueu debout, directrice adjointe.

### Inventer le management

Une telle structure nécessite du personnel compétent pour s'occuper des ressources humaines, des services techniques, du développement économique, des finances, des écoles, de la jeunesse, de la communication, de l'urbanisme, des bâtiments, etc. La difficulté de l'année est de fusionner également les services répartis sur les deux anciennes communautés. L'encadrement administratif est installé au premier étage de la mairie de Mer.

Cécile Gay assure la direction générale des services secondée par Catherine Lonqueu, directrice adjointe. C'est avec beaucoup de gentillesse qu'elle nous a fourni les éléments de cette présentation en précisant : « *L'enjeu de cette première année est d'être opérationnel tout de suite, de mutualiser au mieux afin de poursuivre les projets, et de faire aussi bien sans dépenser plus* ». ■

### Délégations des vice-présidents

Vice-Présidents dans l'ordre de 1 à 13	Maires des communes	Délégations
Claude Denis	Mer	Politique économique, coopérations industrielles
Jacques Bouvier	Viévy-le-Rayé	Artisanat, commerces et services de proximité
Jean-Jacques Moreau	Cour-sur-Loire	Travaux et stratégie financière
Bernard Clément	Muides-sur-loire	Budget et stratégie financière
Christelle Pellé	Autainville	Ressources humaines, mutualisations
André Boissonnet	Oucques	Déploiement du très haut débit, nouvelles technologies
Jean-Michel Sauvage	Courbouzon	Voie, espaces publics, assistance technique aux communes
Pascal Huguel	Concriers	Vie scolaire
Jean-François Mézille	Avaray	Jeunesse
Astrid Lonqueu	Maves	Petite enfance et solidarités
Philippe Lamoureux	Suèvres	Politique et équipements touristiques
Pascal Guénin	Lestiu	Habitat et gens du voyages
Joseph d'Orso	Beauvilliers	Environnement, assainissement non collectif

# SUÈVRES

## Soutenir les associations



La salle Jean-Lecointre

### Une nouvelle salle de réunion

Une classe de l'ancienne école maternelle, rue Jean-Lecointre, est mise à leur disposition depuis le mois de décembre. Elle est en cours de rénovation. Les associations pourront y tenir leur assemblée générale, leurs conseils d'administration, certaines animations. Les parents d'élèves y ont déjà organisé une bourse aux jouets, le foot et le tennis leur AG. Elle est gratuite. Pour la retenir, il faut s'adresser à la mairie.

### Des subventions maintenues

Malgré un budget 2016 resserré, la municipalité a globalement maintenu son effort financier en faveur des associations. Les subventions ont été maintenues à l'exception de quelques-unes mais pour des sommes faibles. C'est une volonté de la municipalité qui offre par ailleurs un certain nombre d'autres services : coup de main des agents, prêt de matériel, mise à disposition de locaux, prise en charge du chauffage, de l'électricité...

### Réflexions et perspectives

Des progrès sont toujours possibles. On peut réfléchir à un soutien plus actif encore : favoriser la rencontre

entre les associations, mutualiser leurs actions, élaborer un projet associatif global, anticiper les animations. Les trois associations qui ont recruté un animateur salarié à temps complet méritent une attention particulière car elles doivent trouver le financement du poste : l'AS football, la Gymnastique sodobrienne et Bibliothèque et Culture. Par ailleurs, leurs actions concernent d'autres communes que Suèvres. Elles pourraient donc concerner la CCBVL et devenir communautaires. Nous touchons à une question nouvelle qui ne trouvera pas de solution immédiate. Elle est posée cependant avec celle de nos équipements devenus pour certains inadaptés : gymnase, vestiaires du football, salles d'activités. ■

### Les 27 assos de Suèvres

Amicale des sapeurs-pompiers  
ASME (Sauvegarde les moulins à eau du 41)  
Association foncière  
Association des parents d'élèves  
AS Football  
Bibliothèque et Culture  
Chorale Sodobria  
Compagnie Jean et Faustin  
CVVL, Club de Voile au Domino  
Corps des sapeurs pompiers  
Fnaca, anciens combattants d'Algérie

Le numéro de SIRET est obligatoire. Il sera désormais exigé, ainsi que le récépissé d'enregistrement de l'association, pour toute demande de subvention. Le bilan financier de l'association doit être soumis à un commissaire aux comptes.

Adresse utile :

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCSPP), bureau Vie associative, BP 10269, 41006 Blois cedex, tél 02.54.90.97.32.

Gymnastique Détente Adultes  
Gymnastique sodobrienne  
Immersion-France  
La Saint-Hubert  
Le Gué de la Reine (Suèvres de A à Z)  
Les Cavaliers et meneurs de la Tronne  
Les Fervents du gardon  
Ligue des droits de l'homme  
Pianissimo  
Syndicat d'initiative  
Tennis Club  
Tennis de table Suèvres-Vineuil  
Tricote ton village  
UCDS (Union des démobilisés)  
Val-de-Loire-Pologne  
Vélo-Club sodobrien



Julien Bunas, animateur salarié du Bec, ici avec Sami.



Jennifer Bonnefon, monitrice salariée de la Gym.



Anthony Garnier, moniteur salarié de l'AS football.

# SUÈVRES

## Optimisme au club de voile

L'ancien club de voile du lac de Loire renaît à Suèvres sous le nom de CVVL, Club de Voile du Val de Loire. Il est installé au Domino depuis cinq ans à peine.

### Une leçon d'optimisme

Le président Laurent Fabius rappelle que ce jeune club compte déjà près de 140 licenciés. Deux fois élu « Club à la plus forte progression » au salon nautique de Paris, cette distinction récompense le dynamisme de l'équipe dirigeante. Le mot optimisme s'impose quand on connaît le nom des bateaux utilisés pour les premiers apprentissages : « La politique volontariste de la Ligue de Voile en matière d'équipement a permis d'acquérir 6 optimists neufs pour les plus jeunes », explique Laurent qui ajoute : « Pour cette année le club se dote d'un atelier de mainte-



Les premiers apprentissages sur Optimists. Photo Yvette Ratton.

galement une structure ouverte à tous les publics avec de nombreux supports : dériveurs, cata, planche à voile, paddle, et même en mer.

### Pour les handicapés aussi

La nouveauté, cette année fut l'accueil de jeunes handicapés. Daniel Loyer, chef de service à l'Association des Paralysés de France a accordé sa confiance au CVVL pour initier des adolescents à la voile, ce qui a permis à 4 jeunes handicapés-marchants de participer au défi voile en baie de Quiberon pendant 5 jours sur des voiliers habitables.

porte ses fruits si l'on en juge par les résultats très encourageants. Le Président précise que la préoccupation première reste la sécurité tant sur l'eau que sur le bord : « C'est une grosse responsabilité et il faut être très vigilant. Nous essayons aussi de nous impliquer dans les manifestations locales pour l'animation du marché de Suèvres en septembre et pour les Échappées de la Loire à Vélo. Nos prochains rendez-vous : dimanche 17 avril pour le régata de ligue solitaire, et vendredi 22 mai pour une régata de ligue en planche à voile ».

Contact : Laurent Fabius : 06.99.91.63.22 et [cvvl.voile@gmail.com](mailto:cvvl.voile@gmail.com) ■

Vivien Habert, moniteur salarié, agent de développement de la voile en Loir-et-Cher.



Rien que du plaisir sur le Domino. Photo Yvette Ratton.

nance et de réparation dans un conteneur de 12 mètres. La communauté de communes s'implique également avec l'installation de l'eau et de l'électricité. La création d'un ponton est à l'étude ». Le Président du Comité départemental olympique faisait remarquer lors de l'assemblée générale : « C'est une réelle chance pour une commune d'avoir une association comme celle-ci qui s'ouvre au tourisme ». En effet, cette association n'est pas seulement un vecteur sportif et de loisir, mais

### Des moniteurs compétents

L'arrivée de Vivien Habert, moniteur diplômé, va permettre non seulement d'encadrer des stages et d'animer l'école de sport du mercredi pour les 7 à 11 ans mais également de développer la voile dans le département. Vivien a été embauché par un groupement d'employeurs « Naviguer en Région-Centre » qui fédère les clubs du département. Quand à Pascal Mourne, moniteur de planche à voile, sa rigueur



# SUÈVRES

## Trois mois écoulés



Le goûter des aînés sur un air d'accordéon

### Innovation pour les aînés

Il y a trois mois, c'était le goûter des anciens, une première ! Occasion de se revoir, de se distraire, de prendre des nouvelles les uns des autres, de partager un café, un chocolat et de déguster une tartelette. Certains ont esquissé quelques pas de danse sur l'accordéon de Juliette. Ce fut l'occasion de recevoir un colis gourmand ou un bon d'achat. La formule semble avoir plu aux intéressés.

### Redynamiser le marché

Trois mois écoulés qui ont vu le départ de certains commerçants du marché. L'objectif est de les remplacer, d'en trouver de nouveaux. Une commission travaille à cela. Elle veut poursuivre aussi les animations afin d'attirer les clients. Ainsi il y a eu en mars les animaux de la ferme, en avril ce sera une bourse aux plantes, en mai une animation par Val-de-Loire Pologne.



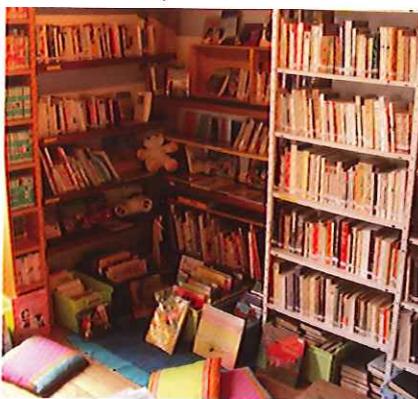
10

Convaincre les commerçants à venir au marché de Suèvres

Juin verra la reconduction du pique-nique pour tous dans la rue Pierre-Pouteau. En juillet, le marché prendra des allures de kermesse avec des jeux traditionnels, en août il prendra des allures de foire avec des engins agricoles. En septembre, ce sera l'occasion de réunir les associations. Initié en 2010, le marché doit continuer de vivre.

### Quelle bibliothèque pour Suèvres ?

Trois mois écoulés, trois mois à réfléchir sur l'avenir de la bibliothèque. La décision a été prise le 10 décembre de



La bibliothèque : bien réfléchir avant de faire

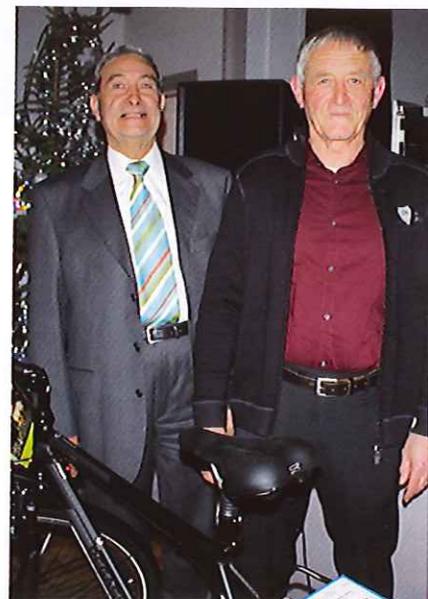
transférer la bibliothèque du n° 2 rue du Jeu-de-Paume à l'école Jean-Desjoyeux. L'opération n'est pas simple : il a fallu trier les livres, les répertorier, décider de ceux qu'il fallait jeter car trop vieux et abîmés. Le travail porte aussi sur le renouvellement du fonds, destiné à la fois aux enfants et aux adultes, la bibliothèque ayant vocation à être municipale et scolaire. Il porte aussi sur des questions matérielles comme l'emplacement des étagères, leur remise en état, l'inventaire, l'accueil. Quel budget ? Quel fonctionnement ? Quels horaires ? Quel règlement ? Quels responsables ? Beaucoup de questions encore qui devraient trouver des réponses dans les mois qui viennent.

### Bonne année et merci

Trois mois déjà et la traditionnelle cérémonie des vœux, l'occasion de saluer le travail accompli par deux personnalités incontournables du village : Bernard Limousin, dernier garde champêtre de la commune, en poste depuis 1992, à qui il a été offert un vélo au nom de tous, et Martine Leclerc-Ragois, secrétaire de mairie depuis 1972, mémoire vive de la commune, qui a prononcé un petit discours émouvant. En évoquant ses 43 ans à la mairie et les 6 maires qu'elle a connus, elle a déclaré : « *Le bateau communal est bien barré, il franchit les obstacles contre vents et marées* ». Raphaël Pilleboue, conseiller municipal, ancien maire et adjoint, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Marylise Auvray a reçu la médaille du travail pour ses 30 ans au service de l'association de gestion et comptabilité agricole. ■



Martine et Bernard, tous les deux dévoués à Suèvres



# SUÈVRES

## Histoire du n°2 rue du Jeu-de-Paume

### Une très ancienne abbaye

À cet endroit se trouvait une petite abbaye bénédictine accolée au pignon mérovingien de l'église Saint-Christophe. Deux parchemins conservés aux archives nationales l'attestent. Le premier est de 696 et mentionne une abbaye Sainte-Marie-sur-Loire en 675 dans une ville fortifiée située sur les rives de la Loire. Hélas le parchemin a été déchiré à l'endroit même du nom de la ville située aux confins du diocèse de Chartres. Celui-ci arrivait jusqu'à Mer et Blois à l'époque. Mais le second parchemin, daté de 996, soit trois-cents ans plus tard, apporte la preuve qu'il s'agit de Suèvres. Il fait état d'une abbaye Sainte-Marie-de-Suèvres-sur-Loire (*Sanctae Mariae de Sodobrio ad Ligerim*). Les deux documents, s'appuyant mutuellement permettent d'affirmer à la fois l'existence de cette abbaye et celle des fortifications.

### Un tribunal et une prison

En 1260, l'endroit est devenu un tribunal. Sous l'Ancien Régime on parlait d'*audience* ou d'*obédience*. À la Révolution, il est confisqué et vendu comme bien national. Le procès-verbal de 1794 dresse un état des lieux correspondant exactement à ce qui existe aujourd'hui : la grande salle de tribunal (ancienne cantine et bibliothèque), une petite salle voûtée pour les délibérations (ancienne réserve), une autre pour la prison (ancienne cuisine). La petite maison à l'entrée servait de logement au géolier (ancienne UNRPA).

### Un couvent puis une école de filles

Achetés en 1794 pour en faire un entrepôt, les lieux sont donnés à l'évêché en 1854 pour y installer un couvent. L'abbé Morin adapte le bâtiment qui accueille une dizaine de sœurs de la Réparation. Les fenêtres sont élargies,



Une histoire étonnante et complexe pour ce bâtiment discret.

la porte monumentale du tribunal, typique du 18<sup>e</sup> siècle, est bouchée. Il aménage un escalier dérobé permettant aux religieuses d'accéder directement dans l'église par l'actuelle chaufferie. C'est un endroit singulier, appelé la Gargouille, comme un couloir sans aucune fonction coincé entre le mur de l'église ancienne (8<sup>e</sup> siècle) et le mur gothique (16<sup>e</sup> siècle) qui vient devant comme un doublage. L'aménagement de l'abbé Morin crée ici une imbrication complexe du couvent dans l'église.

En 1881, il n'y a plus de sœurs mais une école catholique de filles qui fonctionne jusqu'en 1905, date de la séparation des églises et de l'État. Le bâtiment devient alors municipal.

### Des fonctions multiples et variées

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, l'endroit a connu un destin peu banal : salle des fêtes, réserves, dortoir pour les prisonniers allemands en 1945-46, local des pompiers, logement pour le garde champêtre, prison transitoire, cantine

et cuisine scolaires, bibliothèque. Aujourd'hui, il accueille les nombreuses activités de l'association Bibliothèque et Culture. Pourquoi pas, un jour, en faire une salle de jeu de paume ? ■



La niche de dévotion qui contenait vraisemblablement une statue de la Vierge Marie.



La porte bouchée de l'ancien tribunal.

# SUÈVRES

## Au programme

### Avril

- **Dimanche 3**  
Marché, bourse aux plantes
- **Samedi 9**  
Théâtre avec Véronique Blot : « Cœur de Braco », 20 h 30, MDA
- **Jeudi 14**  
Conseil municipal
- **Samedi 16**  
Soirée dansante avec le foot, MDA, tartiflette party.
- **Dimanche 24**  
Journée de la déportation
- **Samedi 30**  
Théâtre avec la Cie de l'Intruse, « Arborescence », 15 h 30 MDA.  
We du 30 au 1<sup>er</sup> mai : Les porcelaines d'Odette, Rochechouard

### Mai

- **Dimanche 1<sup>er</sup> mai**  
Marché, animation Val-de-Loire-Pologne



Peintures à Saint-Lubin : « Bucolique ».

- **Du 1<sup>er</sup> au 9 mai**  
Tournoi interne de tennis
- **Week-end du 5 au 8**  
Les porcelaines d'Odette, Rochechouard
- **Samedi 7**  
Football, challenge « Maxime »



L'Étoile-cyclo à Suèvres entre le 23 et le 27 mai

- **Dimanche 8**  
Commémoration fin de guerre 39-45
- **Jeudi 12**  
Conseil municipal
- **Du 14 au 22**  
Exposition de peintures à Saint-Lubin
- **Week-end du 14 au 16**  
Bois flotté, exposition Rochechouard
- **Dimanche 15**  
Brocante du vélo-club
- **Du 18 au 19**  
Voyage de la Fnaca en Normandie
- **Dimanche 21**  
La Sodobria à St-Christophe 20 h 30
- **Week-end du 21 au 22**  
Bois flotté, exposition Rochechouard
- **Du 23 au 27**  
L'Étoile-cyclo
- **Week-end du 28 au 29**  
Fête du jeu avec le Bec.  
Bois flotté à Rochechouard.
- **Dimanche 29**  
Compétition Gym sodobrienne  
Le Tourdion, Saint-Lubin, 15 h.

### Juin

- **Du 1<sup>er</sup> au 3**  
Les P'tites randos
- **Week-end du 4 au 5**  
Atelier d'Ikebana à Rochechouard
- **Dimanche 5**  
Marché, pique-nique pour tous rue Pierre-Pouteau
- **Jeudi 9**  
Conseil municipal

- **Du 10 au 21**  
Tennis, tournoi jeunes
- **Week-end du 11 au 12**  
Exposition voyage à New-York, collège Ronsard de Mer à Rochechouard
- **Samedi 18 juin**  
Commémoration appel du 18 juin du Général de Gaulle
- **Week-end du 18 au 19**  
Exposition voyage à New-York, Rochechouard.  
Journée du patrimoine et des moulins, métiers du savoir-faire.
- **Dimanche 19**  
Fête du tricot, devant la MDA et sur le terrain de loisirs
- **Vendredi 24**  
Fête des écoles
- **Samedi 25**  
Cochon de lait des sapeurs pompiers, MDA  
L'AS Football fête des 75 ans



Cochon de lait des Pompiers en 2015, reconduit le 25 juin 2016

- **Dimanche 26**  
Festival de la Gymnastique sodobrienne
- **Du 26 au 30**  
Peintures de Martine Soulet, Rochechouard

### Fin juin

Parution du Suèvres magazine n° 6